

# NOTICE DE CANDIDATURE

## **Formation** **T**Technicien/ne du **S**pectacle **V**ivant **2022**

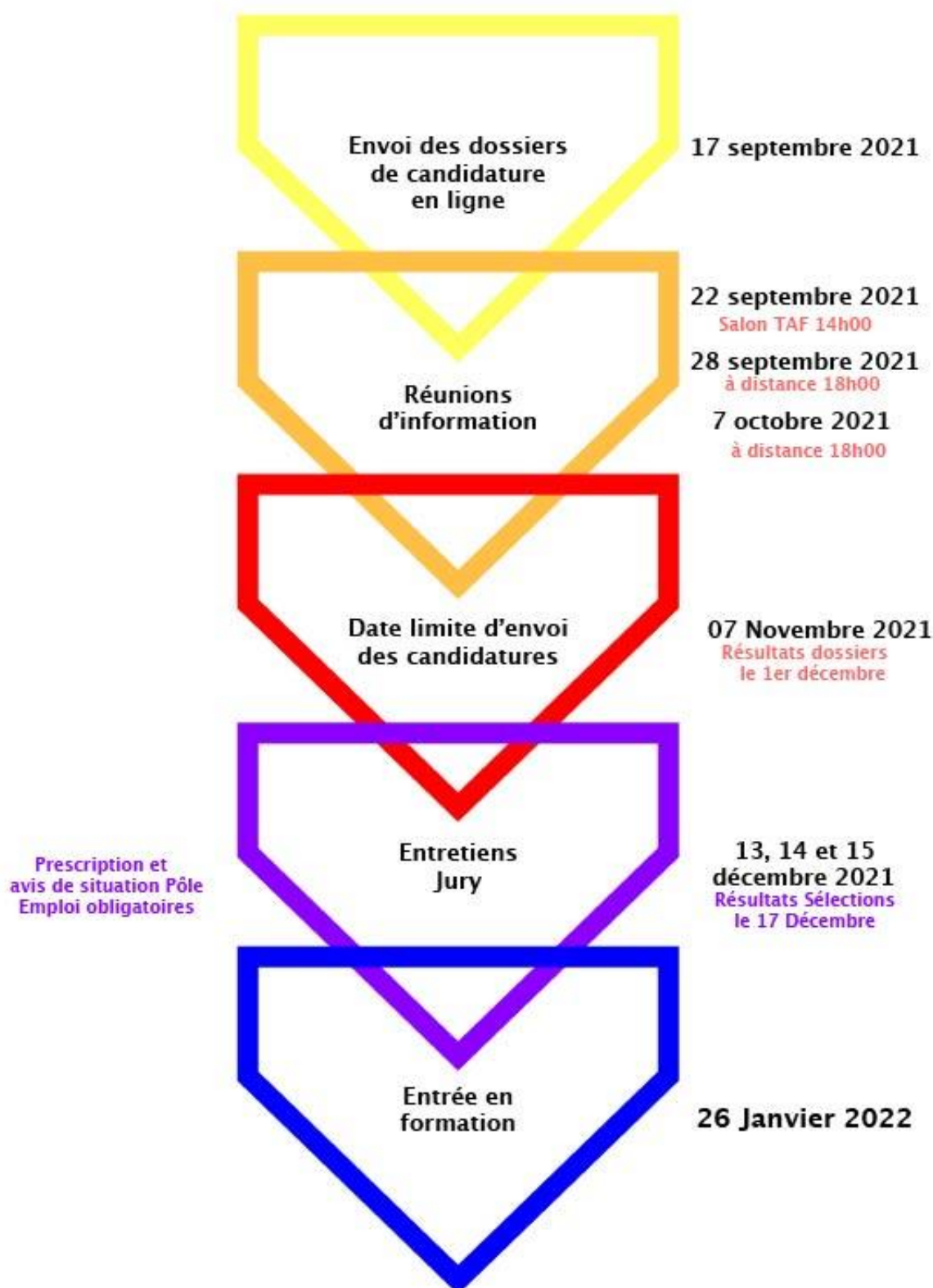
**Programme Régional de Formation Région  
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

*Sous réserve du renouvellement du bon de commande par la  
Région courant Novembre*



# Étapes et Calendrier Candidature TSV 2022

Programme Régional de Formation Région Occitanie



## → Réunions d'information :

3 réunions d'information se dérouleront :

- Mercredi 22 septembre 2021 à 14h **au salon TAF**, Parc des Expositions de Montpellier (34), sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires
  - Mardi 28 septembre 2021 à 18h à **distance** sur [Zoom](#)
  - Jeudi 7 octobre 2021 à 18h à **distance** sur [Zoom](#)

Durée : environ 1h30 de présentation + minimum 1/2 heure de questions réponses  
Les accompagnants sont acceptés

Pour vous inscrire à une réunion d'information, merci de vous inscrire en ligne :

[lien pour s'inscrire à la réunion d'information collective](#)

*Vous recevrez un lien de connexion ; un identifiant de réunion ; ainsi qu'un mot de passe.*

## ETAPE 1 : Envoi des dossiers de candidatures en ligne

Pour déposer votre candidature, merci de **lire et suivre les instructions ci-dessous** :

**1** – Lire la **Présentation de la formation** (à télécharger sur le site)

**2** – Remplir le **formulaire administratif** en ligne : [Lien vers le formulaire administratif en ligne](#)

- ATTENTION : Ce formulaire doit être saisi d'une seule traite. Les réponses ne peuvent pas être modifiées ultérieurement.
- Vous pouvez télécharger la version PDF du formulaire afin de préparer vos réponses avant la saisie en ligne à effectuer d'une seule traite (à télécharger sur le site)
- Une copie de vos réponses vous sera envoyée automatiquement afin de confirmer l'envoi du formulaire.

**3** – Remplir le formulaire du **dossier de candidature** en ligne : [Lien vers le dossier de candidature en ligne](#)

- ATTENTION : Ce formulaire doit être saisi d'une seule traite. Les réponses ne peuvent pas être modifiées ultérieurement.
- Vous pouvez télécharger la version PDF du formulaire afin de préparer vos réponses avant la saisie en ligne à effectuer d'une seule traite (à télécharger sur le site)
- Une copie de vos réponses vous sera envoyée automatiquement afin de confirmer l'envoi du formulaire.

**4** – Envoyer en pièces jointes à un mail à l'adresse [candidature.tsv@formation-tsv.fr](mailto:candidature.tsv@formation-tsv.fr) :

- Curriculum Vitae à jour - *format PDF*
- Lettre de motivation argumentée - *format PDF*
- Une photo récente - *tous formats acceptés*

**5** – À la réception de toutes les pièces constituant votre dossier de candidature, vous recevrez **un mail de confirmation** de notre part, vous indiquant que votre « **candidature est enregistrée** ».

Ce mail vous sera envoyé sous 72 heures (en jours ouvrés).

Une fois ce mail de confirmation reçu, toute modification apportée à votre candidature ne sera plus prise en compte.

**Si vous ne recevez pas le mail de confirmation de notre part, merci de vérifier :**

**1** - À l'aide de la notice, que l'ensemble des pièces nous a bien été transmis ;

**2** - Dans votre boîte mail, que vous avez bien reçu la copie de vos réponses pour chaque formulaire ; et que vos pièces jointes ont bien été envoyées ;

**3** - Dans votre boîte mail, vérifiez la rubrique pourriel et spam ;

**Tout document manquant ou incomplet invalidera votre candidature !**

**L'ensemble des réponses seront toutes transmises par mail la même journée ;**

**Aucune confirmation ne sera donnée ni en amont, ni par téléphone.**

**Merci de ne pas attendre le dernier moment pour nous envoyer votre dossier.  
Vous êtes nombreux à candidater et le traitement des dossiers est long.**

Si vous avez des questions concernant les contenus, l'organisation, les pièces demandées, le financement, la rémunération, merci de consulter le site internet, puis de nous écrire à [candidature.tsv@formation-tsv.fr](mailto:candidature.tsv@formation-tsv.fr), si vous ne trouvez pas la réponse sur le site.

Nous vous répondrons au plus vite.

Nous pourrions également répondre à toute question lors des réunions d'information.

## ETAPE 2 : Entretiens avec le Jury

L'examen des dossiers de candidature donnera lieu à une pré-sélection débouchant sur des entretiens individuels pour les candidats retenus.

N.B. Les candidats retenus pour participer à l'entretien individuel avec le jury devront se munir des documents suivants :

- Une copie de sa **pièce d'identité** ; et pour les personnes étrangères un **titre de séjour avec autorisation de travailler** sur le territoire ;
- **Un avis de situation Pôle Emploi** précisant que vous êtes à jour dans vos démarches personnelles (inscription, demande et/ou refus d'allocations, actualisation... ), à télécharger dans votre espace personnel Pôle Emploi ;
- Une **prescription d'action de formation** délivrée par le prescripteur de votre AIO (Accueil Information Orientation) telles que les agences Pôle Emploi et Missions locales.

### Note aux candidats et prescripteurs concernant la prescription :

- Tant que le bon de commande n'est pas confirmé par la Région Occitanie, il est impossible de positionner un/e candidat/e et d'établir une prescription sur les plateformes en ligne de Pôle Emploi et des Missions Locales.
- Le/La candidat/e doit transmettre les coordonnées du prescripteur afin que l'organisme de formation puisse entrer en contact avec lui dès l'émission du bon de commande
- Un document de type « entretien de prescription » est accepté en attendant, tant que le bon de commande n'est pas édité par la Région.
- L'organisme de formation inscrira les candidats retenus en place ferme au terme des candidatures si la mise à jour par les prescripteurs s'avère impossible.

